

COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

Paris, Le 17 décembre 2018

Retrouvez-nous sur:



cfdt Teleperformance France

F3c-cfdt.fr

Vos contacts TP France

Françoise CALEMAR DSC: 06 64 20 77 39 calemar.francoise@gmail.com

Fabienne ROUSSEL DSC Adj: 06 17 34 41 94 rousselfabienne3@gmail.com

PRIME EXCEPTIONNELLE : LA CFDT L'A DEMANDEE

Suite à l'annonce faite par le Président de la République, du versement possible d'une prime exceptionnelle de fin d'année, aux salariés des entreprises :

La CFDT a demandé à la Direction de TELEPERFORMANCE France l'attribution de cette prime à ses salariés.

C'est par voie de note interne que la Direction a annoncé le versement d'une prime de 600€ aux salariés des statuts employés et agents de maîtrise en CDI et CDD, soit 90% des salariés.

La CFDT salue le montant de cette prime, les salariés attendent maintenant avec grande impatience la date de versement. Nous espérons tous qu'elle arrive le plus rapidement possible.

Cette prime exonérée d'impôts et de charges sociales, **est un engagement de reconnaissance pour louer les efforts de chacun**, car sur l'ensemble des centres les conditions de travail ont été très éprouvantes ces derniers mois et le sont encore sur certaines activités et certains services.

Pour la CFDT une prime exceptionnelle n'est pas un aboutissement, c'est pour cette raison *que la 1ère Organisation Syndicale de France*, continuera de porter les revendications de tous les salariés.

N'hésitez pas à vous rapprocher des représentants du personnel CFDT pour toutes vos questions au sujet de cette prime.



F3C CFDT 47-49, Avenue Simon Bolivar - 75950 PARIS Cedex 19 Tél : 01 56 41 54 00 - Mail : f3c@f3c.cfdt.fr